

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux Quartier du Lac
**□ Vente d'un terrain communautaire d'une surface de 12 750 m² au Centre de
Gestion de la Gironde - Décisions**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, Etablissement Public à caractère Administratif créé par la loi de 1984 est, depuis 1992, implanté à Bordeaux Lac, rue du Cardinal Richaud.

Au cours de ces dernières années, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a été attentif aux évolutions du rôle des Centres de Gestion.

Anticipant la réforme de la Fonction Publique adoptée en Février 2007, il a lancé dès 2005 une étude foncière visant à identifier les terrains susceptibles d'accueillir la réalisation d'un nouveau siège.

Aujourd'hui, à l'issue de ce travail d'identification le Centre de Gestion a confirmé son intention de se développer à proximité de son site actuel.

Pour ces raisons, Monsieur Recors Président du Centre de Gestion a sollicité auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux l'achat de la parcelle communautaire TR 88 pour une surface représentant environ 12 750 m².

Considérant ce qui précède et afin d'accompagner, le développement de cet Etablissement Public en relation permanente avec les élus de l'agglomération, il est proposé de réserver une suite favorable au projet de développement du Centre de Gestion en envisageant une cession de l'emprise souhaitée au prix de 60 € HT le m² (conformément à la loi du 8 Février 1995, les services de France Domaine ont été consultés sur cette vente – communiqué n° 2010-063V0533 du 18 Février 2010).

- Pour mémoire, il peut être rappelé que :
 - 13 000 agents sont gérés par le Centre de Gestion 33.
 - L'organisation des concours et examens drainent près de 8 000 candidats / an, chiffre en constante évolution.
 - La loi confère au Centre de Gestion 33 le statut de chef de File d'une Inter Région représentant 25 Départements.

- Le projet de développement est composé de 2 phases :
 - Une première phase de 3 000 m² et une 2^{ème} phase portant sur 2 000 m²

Les effectifs se rattachant à ce projet représentant environ 50 personnes.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme adopté par délibération n°2006/0535 du 21 Juillet 2006,

VU la Convention de cession signée le 09 Juillet 2010

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

L'intérêt de réaliser la cession d'un terrain communautaire d'une superficie de 12 750 m² situé rue du Cardinal Richaud à Bordeaux, au bénéfice du Centre de Gestion 33 qui porte un projet de développement d'intérêt d'agglomération.

DECIDE

Article 1 :

La cession, au bénéfice du Centre de Gestion 33, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui pour le financement de cette opération, un terrain d'une superficie d'environ 12 750 m², parcelle cadastrée TR 88, située à Bordeaux rue du Cardinal Richaud, pour la somme de 765 000 € HT pour la surface considérée soit 60 € HT le m².

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conditions de servitude s'y rapportant éventuellement.

Article 3 :

Les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés au fur et à mesure de leur perception.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 OCTOBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010</p>
--

M. JEAN-CHARLES BRON

